

DEC162256DR13

Décision portant nomination de M. Fabien BRUNEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la délégation régionale Languedoc Roussillon.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Considérant que M. Fabien BRUNEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée en Inter-établissement à Montpellier du 20/06/2016 au 27/09/2016.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Fabien BRUNEL, TCN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la MOY1300, à compter du 28 septembre 2016.

M. Fabien BRUNEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Fabien BRUNEL, est placée sous l'autorité de la déléguée régionale.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 28 septembre 2016

La déléguée régionale du CNRS

La Déléguée Régionale

CNRS